

Vie de la commune

Mutuelle Communale



Nouveauté : la commune de VAL DE VIRIEU propose une nouvelle Mutuelle Communale

La mairie vient de nouer un partenariat avec la mutuelle **Entrenous, mutuelle iséro-savoiarde de proximité**, dont le siège social est basé à Chambéry. Cet organisme à but non lucratif a pour mission de garantir à ses adhérents l'accès à une protection sociale complémentaire de qualité, pour une prise en charge optimale de **leurs frais de santé**.

Grâce à ce partenariat, les habitants de Val de Virieu ainsi que les personnes qui justifient d'une activité professionnelle sur la commune, pourront accéder à des offres de complémentaire santé attractive, sans questionnaire médical. Un large choix sera proposé, parmi 7 niveaux de garantie, à tarifs maîtrisés. Les garanties sont modulables au sein d'un même foyer, sans aucune limite d'âge.

En synthèse, l'offre « Mutualiste » en complémentaire Santé Mutuelle Communale de la mutuelle Entrenous s'adresse indifféremment à tous les 0-99 ans, qu'ils soient jeunes (avec ou sans emploi), étudiants, couples, célibataires, familles ou seniors ; ainsi qu'à tous les travailleurs non-salariés : agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, autoentrepreneurs...

Pour en savoir plus, des permanences seront organisées par la mutuelle **Entrenous** les jeudis matin à la salle Barbenière (à côté de la Mairie), de 9h à 12h à partir du 20 mars 2025.

Pour vous renseigner et prendre rendez-vous, merci d'appeler le 09.69.39.73.38.



Signature de la convention Hervé WERY Directeur général Mutuelle Entrenous et Michel MOREL, Maire de Val-de-Virieu

MUTUELLE COMMUNALE

Mutuelle **entrenous**



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DE QUALITÉ À TARIFS MODÉRÉS

SANS LIMITE D'ÂGE

SANS QUESTIONNAIRE MÉDICAL

SANS CONDITIONS DE RESSOURCES

Une histoire, un territoire et une seule ambition : vous accompagner jour après jour